



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Doubs

Le CIDFF, qu'est-ce que c'est ?

Une juriste répond à vos questions concernant :

-le **droit de la famille** : séparation, autorité parentale, pension alimentaire, protection de l'enfance, filiation, succession, ...

-les **violences conjugales** : un accompagnement global et renforcé pour vous aider dans vos démarches.

-le **droit pénal** : procédure, dépôt de plainte, main courante, information sur l'ordonnance de protection et le téléphone grave danger...

Les entretiens juridiques sont **gratuits**, **anonymes** et **confidentiels**.

Uniquement sur rendez-vous au 03 81 25 66 69

